Clôture de la 5ème Conférence des Instances de Régulation de la Communication d'Afrique

25 nov 2009

La Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle a organisé, les 19 et 20 novembre 2009, à Marrakech, la 5ère Conférence des Instances de Régulation de la Communication d'Afrique (CIRCAF), qui a connu la participation de 23 instances africaines de régulation de la communication audiovisuelle, ainsi que de plusieurs Réseaux homologues dont notamment le Réseau des Instances de Régulation Méditerranéennes (RIRM), le Réseau des Instances Francophones de Régulation des Médias (REFRAM) ou la Plate-forme Européenne des Autorités de Régulation (EPRA), présents au titre d'observateurs.

Après les discours d'ouverture des travaux de cette première journée d'échange, lors desquels la Présidence sortante burkinabé ainsi que la future présidence marocaine ont rappelé à quel point le RIARC a su apporter la preuve qu'une véritable régulation de la communication s'est développée sur le continent africain, diverses interventions ont porté sur des thématiques aussi importantes que l'harmonisation des législations du secteur des médias des pays membres du Réseau, le pluralisme des médias, la problématique de la régulation des médias transfrontaliers face à la limitation territoriale des compétences des instances de régulation des médias, la protection du jeune public et des personnes vulnérables ou encore la question de la télévision numérique terrestre, qui a fait pour sa part l'objet de deux présentations assurées, en ce qui concerne l'expérience européenne, par M. Josep Maria Carbonell, Expert et ancien Président du CAC catalan et, pour le cas du Maroc, par la Société Nationale de Radio Télévision (SNRT).

Au terme du second et dernier jour de travail, dédié à la vie du Réseau, le Huit-Clos des Présidents a adopté la Feuille de Route 2010-2011, proposée par la Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle du Maroc (HACA), et ce, après la validation de ses trois principaux axes d'action que sont la définition d'objectifs précis, réalistes et réalisables, l'optimisation des ressources humaines, techniques et matérielles ainsi que le suivi et l'évaluation des actions du RIARC.

Il est à noter que cet instrument structurant vise à améliorer l'organisation et le fonctionnement du RIARC pour dynamiser ses échanges internes et externes, tout en remédiant aux insuffisances mises en évidence par le rapport d'audit financier de 2007, ainsi que par la mission d'audit organisationnel réalisée en 2009 par un cabinet spécialisé mandaté à cet effet par la HACA. Fruit d'une concertation constructive entre tous les membres du Réseau, la Feuille de Route 2010-2011 a par ailleurs été alimentée par les recommandations pertinentes formulées par les participants à l'adresse des instances dirigeantes tout au long des travaux de deux journées de cette conférence.

Par la suite, s'est déroulée la nomination de la Vice-présidence tanzanienne et la passation de flambeau à la Présidence marocaine.

En clôture de cette 5ère Conférence des Instances de Régulation de la Communication d'Afrique, les Président ont unanimement adopté un certain nombre de recommandations dont celles d'exhorter les autorités compétentes de chacun des pays respectifs de prendre les mesures juridiques et techniques indispensables au basculement vers le tout numérique dans les délais prévus par l'Union Internationale des Télécommunications (IUT), de donner mandat à la Présidence en exercice et au Secrétariat exécutif pour mettre en œuvre en temps opportun les conclusions pertinentes de l'audit financier et de l'audit organisationnel après avoir noté l'intérêt qu'elles représentent pour l'amélioration de l'efficience du RIARC, de programmer une réunion particulière pour discuter de la question de la régulation de la presse écrite par les régulateurs de médias concernés, ainsi que de prévoir une participation active du Réseau au VIème Sommet Mondial Médias et Enfants devant se tenir en Suède courant 2010.

En outre, tous les participants ont vivement remercié les autorités de la République du Bénin, pour avoir gracieusement offert au Réseau un bâtiment destiné à abriter le siège de son Secrétariat Exécutif, dont l'inauguration a eu lieu le 28 octobre 2009 à Cotonou.

Enfin, les Présidents de l'ensemble des Instances de Régulation de la Communication d'Afrique membres du RIARC ont tenu à adresser une motion spéciale de remerciement et de gratitude à Sa Majesté le Roi Mohammed VI, pour l'action constante que mène le Maroc en faveur du développement de la régulation des médias sur le continent africain, ainsi que pour la contribution tant morale que matérielle, la grande solidarité et la sollicitude permanente portée à l'égard de toutes les institutions membres du Réseau, notamment en terme de synergie des échanges d'expériences et d'informations en matière technique, logistique, professionnelle et institutionnelle.

Liens
[1] https://www.haca.ma/fr/javascript%3A%3B